

A.S.A de VENDOIRE
Mairie
24320 VENDOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 16 FEVRIER 2023 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	7
Présents	5
Représentés	0
Absents	2

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 01 février 2023, s'est réunie à la mairie de Venduire sous la présidence de JUIN François

Mr DEVARs Pascal est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION AG 2023 - 1
Objet : rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

Monsieur JUIN Informe l'assemblée de propriétaire qu'il est impératif de changer le compteur du forage de la station Mathieu

Monsieur JUIN demande à Mme DUSSAUD de lui faire une proposition d'assurance en passant par le groupement d'achat de l'ADHA24.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention :

- Voix Pour : 5 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président


Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,






Le Secrétaire de séance,
DEVARS Pascal



Le Président,
JUN François



Liste d'émargement

Nom	Souscriptions -Voix	Emargement 1	Emargement 2
MR DEVARS PASCAL LE REPAIRE 24320 CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	Soucriptions : 15,0000 Voix : 1		
EARL LES MARTINS 5 Martin Pêcheur 24320 VENDOIRE	Soucriptions : 25,0000 Voix : 1		
EARL MOULIN MONDOT Moulin Mondot 24320 VENDOIRE	Soucriptions : 32,7500 Voix : 1		
EARL PUY BRUN PUY BRUN 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Soucriptions : 37,7500 Voix : 1		
EARL JADEAUD STEPHANE LA NEULIE 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Soucriptions : 24,0000 Voix : 1		
MR HASCOET Xavier Montsalut 24320 VENDOIRE	Soucriptions : 12,5000 Voix : 1		
SCEA LA SEIGNEURIE La seigneurie 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Soucriptions : 15,0000 Voix : 1		

Total des Voix sur la Structure :

7

Quorum :

4

A Venduire, le 01 Février 2023

Mairie
24320 Venduire

Mail :

**Vous pouvez consulter les documents
statutaires et les délibérations sur :**

<https://adha24.com/documents/asa-de-venduire/>

SCEA LA SEIGNEURIE

Mme JUIN Amélie

La seigneurie

24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC

Assemblée des Propriétaires

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée de propriétaires qui aura lieu, le

Jeudi 16 Février 2023, à 14h00

à la Mairie de Venduire

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale sera réunie à 14H30 (même lieu, même date)

Les Points suivants seront à l'ordre du jour :

- Bilan de la campagne 2022,
- Vote du rapport d'activités du Président,
- Renouvellement des Syndics,
- Mise en place de Payfip,
- Questions diverses,

Nous vous rappelons que toute demande de modification de facturation (changement de propriétaire ou d'exploitant) doit être faite à l'ASA avant l'assemblée des propriétaires afin de pouvoir être prise en compte pour l'année 2023.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président,

François JUIN

POUVOIR

Je soussigné SCEA LA SEIGNEURIE, membre de ASA de Venduire, donne pouvoir à M. *FRANÇOIS JUIN* de me représenter à la réunion de L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES le Jeudi 16 Février 2023, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Nanteuil*, le *16/2/23*

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

A

A.S.A de VENDOIRE
Mairie
24320 VENDOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 16 FEVRIER 2023 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	7
Présents	5
Représentés	0
Absents	2

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 01 février 2023, s'est réunie à la mairie de Venduire sous la présidence de JUIN François

Mr DEVARS Pascal est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION AG 2023 - 2

Objet : indemnité membres du syndicat

Le Président explique que le Décret 2006-504 du 3 mai 2006, portant application de l'Ordonnance 2004-632 du 1^{er} Juillet 2004, indique dans les articles 22 et 29 que le président, le vice-président et les syndics ayant des fonctions bien identifiées peuvent percevoir une indemnité à raison de leur activité si l'Assemblée des Propriétaires en décide ainsi par une délibération qui en fixe, le principe et le montant, pour la durée de leur mandat.

Ces indemnités sont liées à la charge du travail que représente la fonction et à l'implication reconnue nécessaire pour mettre en œuvre les missions de l'ASA.

Le Président soumet donc au vote de l'assemblée des propriétaires la proposition d'indemnité annuelle suivante :

- Président de l'ASA : 550 € HT - JUIN François

Il est précisé que le président, vice-président ou syndic, empêché d'assurer sa mission, peut déléguer à un autre syndic. L'indemnité versée sera alors calculée sur la proportion d'activité que chaque syndic réalise, moyennée sur l'année.

L'assemblée des propriétaires, après avoir délibéré (abstention : 0 - voix pour : 5 - voix contre 0), décide :

- DE VALIDER cette proposition.

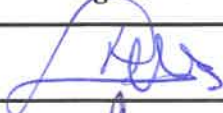




Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DEVARS Pascal

Le Président
JUN François

Liste d'émargement

Nom	Souscriptions -Voix	Emargement 1	Emargement 2
MR DEVARs PASCAL LE REPAIRE 24320 CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	Soucriptions : 15,0000 Voix : 1		
EARL LES MARTINS 5 Martin Pêcheur 24320 VENDOIRE	Soucriptions : 25,0000 Voix : 1		
EARL MOULIN MONDOT Moulin Mondot 24320 VENDOIRE	Soucriptions : 32,7500 Voix : 1		
EARL PUY BRUN PUY BRUN 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Soucriptions : 37,7500 Voix : 1		
EARL JADEAUD STEPHANE LA NEULIE 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Soucriptions : 24,0000 Voix : 1		
MR HASCOET Xavier Montsalut 24320 VENDOIRE	Soucriptions : 12,5000 Voix : 1		
SCEA LA SEIGNEURIE La seigneurie 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Soucriptions : 15,0000 Voix : 1		

Total des Voix sur la Stucture :

7

Quorum :

4

A Venduire, le 01 Février 2023

**Mairie
24320 Venduire**

Mail :

**Vous pouvez consulter les documents
statutaires et les délibérations sur :**

<https://adha24.com/documents/asa-de-venduire/>

SCEA LA SEIGNEURIE

Mme JUIN Amélie

La seigneurie

24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC

Assemblée des Propriétaires

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée de propriétaires qui aura lieu, le

**Jeudi 16 Février 2023, à 14h00
à la Mairie de Venduire**

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale sera réunie à 14H30 (même lieu, même date)

Les Points suivants seront à l'ordre du jour :

- Bilan de la campagne 2022,
- Vote du rapport d'activités du Président,
- Renouvellement des Syndics,
- Mise en place de Payfip,
- Questions diverses,

Nous vous rappelons que toute demande de modification de facturation (changement de propriétaire ou d'exploitant) doit être faite à l'ASA avant l'assemblée des propriétaires afin de pouvoir être prise en compte pour l'année 2023.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président,

François JUIN

POUVOIR

Je soussigné SCEA LA SEIGNEURIE, membre de ASA de Venduire, donne pouvoir à M. *FRANÇOIS JUIN* de me représenter à la réunion de L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES le Jeudi 16 Février 2023, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à *Nanteuil*, le *16/2/23*

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir
A

A.S.A de VENDOIRE
Mairie
24320 VENDOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 16 FEVRIER 2023 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	7
Présents	5
Représentés	0
Absents	2

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 01 février 2023, s'est réunie à la mairie de Vendoire sous la présidence de JUIN François

Mr DEVARS Pascal est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION AG 2023 - 3

Objet : information tarifs

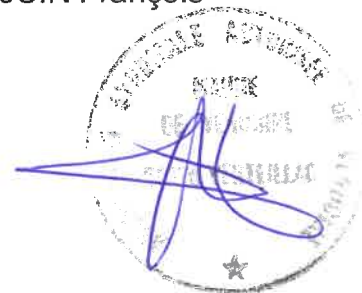
Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Charges fixes : 155 € HT/ ha appel en Avril
- Charge variable : 0.24 € HT / m³.appel en Octobre

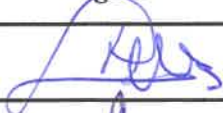


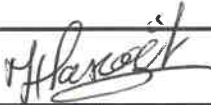

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DEVARS Pascal

Le Président,
JUN François

Liste d'émargement

<i>Nom</i>	<i>Souscriptions -Voix</i>	<i>Emargement 1</i>	<i>Emargement 2</i>
MR DEVARs PASCAL LE REPAIRE 24320 CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	<i>Soucriptions</i> : 15,0000 <i>Voix</i> : 1		
EARL LES MARTINS 5 Martin Pêcheur 24320 VENDOIRE	<i>Soucriptions</i> : 25,0000 <i>Voix</i> : 1		
EARL MOULIN MONDOT Moulin Mondot 24320 VENDOIRE	<i>Soucriptions</i> : 32,7500 <i>Voix</i> : 1		
EARL PUY BRUN PUY BRUN 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	<i>Soucriptions</i> : 37,7500 <i>Voix</i> : 1		
EARL JADEAUD STEPHANE LA NEULIE 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	<i>Soucriptions</i> : 24,0000 <i>Voix</i> : 1		
MR HASCOET Xavier Montsalut 24320 VENDOIRE	<i>Soucriptions</i> : 12,5000 <i>Voix</i> : 1		
SCEA LA SEIGNEURIE La seigneurie 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	<i>Soucriptions</i> : 15,0000 <i>Voix</i> : 1		

Total des Voix sur la Structure :

7

Quorum :

4

A Venduire, le 01 Février 2023

Mairie

24320 Venduire

Mail :

**Vous pouvez consulter les documents
statutaires et les délibérations sur :**

<https://adha24.com/documents/asa-de-venduire/>

SCEA LA SEIGNEURIE

Mme JUIN Amélie

La seigneurie

24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC

Assemblée des Propriétaires

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée de propriétaires qui aura lieu, le

Jeudi 16 Février 2023, à 14h00

à la Mairie de Venduire

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale sera réunie à 14H30 (même lieu, même date)

Les Points suivants seront à l'ordre du jour :

- Bilan de la campagne 2022,
- Vote du rapport d'activités du Président,
- Renouvellement des Syndics,
- Mise en place de Payfip,
- Questions diverses,

Nous vous rappelons que toute demande de modification de facturation (changement de propriétaire ou d'exploitant) doit être faite à l'ASA avant l'assemblée des propriétaires afin de pouvoir être prise en compte pour l'année 2023.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président,

François JUIN

POUVOIR

Je soussigné SCEA LA SEIGNEURIE, membre de ASA de Venduire, donne pouvoir à M. **JUIN François** de me représenter à la réunion de L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES le Jeudi 16 Février 2023, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à **Nanteuil**, le **16/2/23**

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

A

A.S.A de VENDOIRE
Mairie
24320 VENDOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 16 FEVRIER 2023 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	7
Présents	5
Représentés	0
Absents	2

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 01 février 2023, s'est réunie à la mairie de Vendoire sous la présidence de JUIN François

Mr DEVARS Pascal est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION AG 4

Objet : ELECTION DU SYNDICAT

Monsieur le Président, rappelle que chaque année les mandats de certains membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

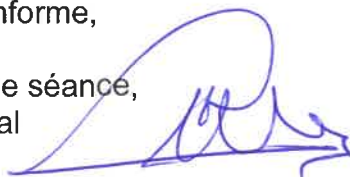
- DEVARS Pascal
- HASCOET Xavier
- JADEAUD Stéphane

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre 0), décide :

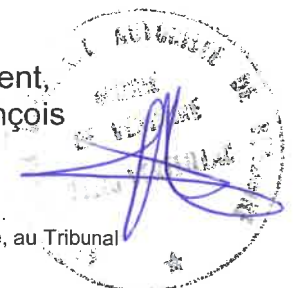
- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - DEVARS Pascal
 - HASCOET Xavier
 - JADEAUD Stéphane

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,






Le Secrétaire de séance,
DEVARS Pascal



Le Président,
JUN François



Liste d'émargement

Nom	Souscriptions -Voix	Emargement 1	Emargement 2
MR DEVARs PASCAL LE REPAIRE 24320 CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	Souscriptions : 15,0000 Voix : 1		
EARL LES MARTINS 5 Martin Pêcheur 24320 VENDOIRE	Souscriptions : 25,0000 Voix : 1		
EARL MOULIN MONDOT Moulin Mondot 24320 VENDOIRE	Souscriptions : 32,7500 Voix : 1		
EARL PUY BRUN PUY BRUN 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Souscriptions : 37,7500 Voix : 1		
EARL JADEAUD STEPHANE LA NEULIE 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Souscriptions : 24,0000 Voix : 1		
MR HASCOET Xavier Montsalut 24320 VENDOIRE	Souscriptions : 12,5000 Voix : 1		
SCEA LA SEIGNEURIE La seigneurie 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	Souscriptions : 15,0000 Voix : 1		

Total des Voix sur la Structure :

7

Quorum :

4

A Venduire, le 01 Février 2023

Mairie

24320 Venduire

Mail :

**Vous pouvez consulter les documents
statutaires et les délibérations sur :**

<https://adha24.com/documents/asa-de-venduire/>

SCEA LA SEIGNEURIE

Mme JUIN Amélie

La seigneurie

24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC

Assemblée des Propriétaires

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée de propriétaires qui aura lieu, le

Judi 16 Février 2023, à 14h00

à la Mairie de Venduire

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale sera réunie à 14H30 (même lieu, même date)

Les Points suivants seront à l'ordre du jour :

- Bilan de la campagne 2022,
- Vote du rapport d'activités du Président,
- Renouvellement des Syndics,
- Mise en place de Payfip,
- Questions diverses,

Nous vous rappelons que toute demande de modification de facturation (changement de propriétaire ou d'exploitant) doit être faite à l'ASA avant l'assemblée des propriétaires afin de pouvoir être prise en compte pour l'année 2023.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président,

François JUIN

POUVOIR

Je soussigné SCEA LA SEIGNEURIE, membre de ASA de Venduire, donne pouvoir à M. FRANÇOIS JUIN de me représenter à la réunion de L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES le Jeudi 16 Février 2023, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Nanteuil, le 16/2/23

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

A

A.S.A de VENDOIRE
Mairie
24320 VENDOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE DES
PROPRIÉTAIRES**

Séance du 16 FEVRIER 2023 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	7
Présents	5
Représentés	0
Absents	2

L'assemblée des propriétaires, sur convocation adressée le 01 février 2023, s'est réunie à la mairie de Vendore sous la présidence de JUIN François

Mr DEVARS Pascal est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION AG 5

Objet : Mise à jour des statuts – plan périmétral

Après avoir regardé le plan périmétral de l'ASA, il est constaté que les modifications de parcelles, prise en 2017, n'ont pas été validées par arrêté préfectoral.

Monsieur le président propose de demander un arrêté modificatif des statuts aux services de sous-préfecture.

Après en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre 0), décide :

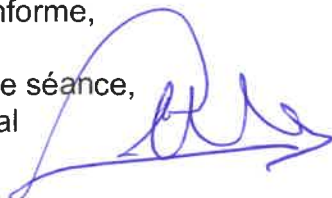
- De valider la modification statutaire en intégrant les parcelles

Commune de la parcelle	Surface	Adresse cadastre	Numéro de parcelle	référence cadastrale	Section	Code postal	Nom du propriétaire
Nanteuil-Auriac-de-Bourzac	23940	CORNEZAC	3	ZC0003	ZC	24320	M HASCOET XAVIER
Vendore	28550	MONSALUT	86	ZI0086	ZI	24320	M HASCOET XAVIER
Vendore	24990	1282 RTE DE MONSALUT	84	ZI0084	ZI	24320	M HASCOET XAVIER

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

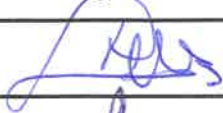


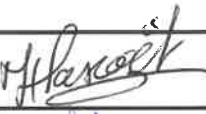

Le Secrétaire de séance,
DEVARS Pascal



Le Président,
JUN François



Liste d'émargement

<i>Nom</i>	<i>Souscriptions -Voix</i>	<i>Emargement 1</i>	<i>Emargement 2</i>
MR DEVARs PASCAL LE REPAIRE 24320 CHAMPAGNE-ET-FONTAINE	<i>Soucriptions</i> : 15,0000 <i>Voix</i> : 1		
EARL LES MARTINS 5 Martin Pêcheur 24320 VENDOIRE	<i>Soucriptions</i> : 25,0000 <i>Voix</i> : 1		
EARL MOULIN MONDOT Moulin Mondot 24320 VENDOIRE	<i>Soucriptions</i> : 32,7500 <i>Voix</i> : 1		
EARL PUY BRUN PUY BRUN 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	<i>Soucriptions</i> : 37,7500 <i>Voix</i> : 1		
EARL JADEAUD STEPHANE LA NEULIE 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	<i>Soucriptions</i> : 24,0000 <i>Voix</i> : 1		
MR HASCOET Xavier Montsalut 24320 VENDOIRE	<i>Soucriptions</i> : 12,5000 <i>Voix</i> : 1		
SCEA LA SEIGNEURIE La seigneurie 24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC	<i>Soucriptions</i> : 15,0000 <i>Voix</i> : 1		

Total des Voix sur la Structure :

7

Quorum :

4

A Venduire, le 01 Février 2023

**Mairie
24320 Venduire**

Mail :

**Vous pouvez consulter les documents
statutaires et les délibérations sur :**

<https://adha24.com/documents/asa-de-vendoire/>

SCEA LA SEIGNEURIE

Mme JUIN Amélie

La seigneurie

24320 NANTEUIL-AURIAC-DE-BOURZAC

Assemblée des Propriétaires

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée de propriétaires qui aura lieu, le

Jeudi 16 Février 2023, à 14h00

à la Mairie de Venduire

Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale sera réunie à 14H30 (même lieu, même date)

Les Points suivants seront à l'ordre du jour :

- Bilan de la campagne 2022,
- Vote du rapport d'activités du Président,
- Renouvellement des Syndics,
- Mise en place de Payfip,
- Questions diverses,

Nous vous rappelons que toute demande de modification de facturation (changement de propriétaire ou d'exploitant) doit être faite à l'ASA avant l'assemblée des propriétaires afin de pouvoir être prise en compte pour l'année 2023.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Le Président,

François JUIN

POUVOIR

Je soussigné SCEA LA SEIGNEURIE, membre de ASA de Venduire, donne pouvoir à M. **JUIN François** de me représenter à la réunion de L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES le Jeudi 16 Février 2023, à 14h00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à **Nanteuil**, le **16/2/23**

(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir
A